ID: 038-200040657-20230306-2023_03_22-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE

DELIBERATION N° 22-23

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le six mars deux mille vingt-trois à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 24 février 2023 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Emile Buch.

Présents:

TURC Sylvain **SAVIGNON Joseph BONNIER Eric** STUTZ Anne **SERRE Emmanuel BARI Nadine CIOT Xavier RAVANAT Jean-Luc** SIAUD Alain KRAMARCZEWSKI Bruno FAYARD Adeline **MENDEZ Alain GRAND Florence MULYK Fabien DECHAUX Marie-Claire MAUROY Claude** GIRARDOT Frédéric PERRIN Gilda **BATTISTEL Marie-Noëlle FAURE Philippe** TRAPANI Mary GIACOMETTI Geneviève LE TRAOU Dominique **CHATTARD Arnaud** BRUGNERA Jean-Michel LAURENS Patrick **PONCET Denis GARCIA Bernadette BALMET Lucie GERBI Franck BUCH Emile** LUC Alain **ROBERT Philippe** MAUGIRON Frédéric **MASLO Raymond** JOUBERT Thierry

ROSSI Angélique CHAUD Frédéric MAUGIRON Gilbert **BARTHELEMI** Maryse **CHANTRE Carine GRIET Bernard ROSSOGLIO Dominique SAURAT** Coraline **ROUSSET Alain GONNORD Franck** LANEYRIE Jean-Marc **MORA Serge**

Absents excusés représentés: FERREIRA Michel (pouvoir à ROSSI Angélique), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine).

Nombre de délégués en exercice : 62 Nombre de délégués présents : 48 04 Nombre de pouvoirs : Nombre de délégués votants : 52

OBJET: AFFECTATION DU RESULTAT: BUDGET PRINCIPAL

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022;

Considérant que le seul résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat. Le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement;

Constatant les résultats du compte administratif,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

→ **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global de fonctionnement cumulé au 31/12/2022	2 492 084,49
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	601 743,48
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 890 341,01
Résultat reporté d'investissement (ligne 001)	217 756,52

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme, le 6 mars 2023

La Présidente,

Coraline SAURAT